

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 9 MAI 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1234 - 4 € -

Gloubi-boulga macronien

Il est de bon ton depuis quelques jours d'ironiser ou de fustiger l'union à gauche, les silences programmatiques coupables et les alliances de pacotille sur le grand air de « *Je te tiens, tu me tiens par la... barbi-chette.* »

Mais que dire du capharnaüm macronien, entre La République en Marche, d'un côté, Horizons de l'autre, le Modem ensuite, sans oublier les radicaux plus tout à fait valoisien ? Il faut d'ailleurs y ajouter Agir, l'organisation si mal nommée des militants et parlementaires de droite attirés par la soupe, et quelques socialistes en fin de parcours qui viennent chercher un dernier mandat, et encore, cerise sur le gâteau, la Refondation républicaine de Jean-Pierre Chevènement. Si le lion en peau de lapin de Belfort vient nous rappeler que la vieillesse est un naufrage, les affrontements picrocholiens entre Philippe et Macron nous offrent le spectacle d'ambitions personnelles démesurées sur fond de néant idéologique.

Et que valent ces Républicains et ces socialistes recuits qui viennent supplier le bourreau de leur laisser un peu de temps encore ? François Bayrou, lui, a juste su prendre le train en marche une station plus tôt. On serait presque tenté de faire preuve d'indulgence face à ces radicaux qui n'arrêtent pas de mourir mais dont le cadavre connaît encore quelques spasmes. Cet étalage de médiocrité suffira sans doute à faire une majorité et à distribuer les maroquins. Mais suffira-t-il pour permettre à la France de faire face à ses nombreux défis ? Poser la question, c'est déjà y répondre. ■



Diplomatie : la liquidation

La banalisation de l'instrument diplomatique qui a fait le prestige de la France depuis cinq siècles est un crime contre l'État et contre la nation.

Publié pendant la campagne présidentielle, le décret qui supprime notre Corps diplomatique n'a suscité que de trop faibles protestations. Il restera toujours des postes d'ambassadeurs, de consuls et de conseillers mais la fin de la Carrière ouvre la voie au favoritisme,

à l'amateurisme, à l'illusionnisme alors que nos diplomates n'avaient pas démerité, dans la tâche difficile et souvent dangereuse qui consiste à représenter la France à l'étranger.

Ce crime contre l'État et contre la nation profitera aux courtisans, aux amis que le

pouvoir voudra récompenser de leur servilité, aux techniciens de l'administration, à certains militaires et surtout au Service européen d'action extérieure sur lequel la France n'a plus aucune prise depuis trop longtemps. **L'article de Dominique Decherf en page 2.**

UE : l'opium des élites

On nous présente depuis quarante ans l'Union européenne comme la solution. C'est au contraire un insoluble problème.

L'opium des élites, c'est ce qu'on appelle « l'Europe » : un invraisemblable empilement de structures géré par une technocratie qui ne rend pas de comptes aux peuples concernés. Les dirigeants de la gauche ont engagé la France dans cette aventure en 1983, sous prétexte de rigueur. Avec Jacques Delors, la gauche a permis la

globalisation financière et voulu le Marché unique en prélude à l'union monétaire. Ainsi, le piège néolibéral s'est refermé sur les peuples, au nom d'une Europe fédérale impossible à réaliser. Aquilino Morelle explore cet amas d'illusions et de mensonges, qui a provoqué le malheur français... **L'article de Casimir Mazet en pages 12.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Le vote des syndiqués.**

Page 5 : **Le déficit du Commerce extérieur.**

Page 7 : **Les Philippines entre Asie et Amérique.**

Page 11 : **Jean-Pierre Dupuy.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Jean-Louis Vigier.**

Page 16 : **Éditorial : Conjonctions violentes.**

L'adieu à la Carrière

La suppression des corps de conseillers des Affaires étrangères et de ministres plénipotentiaires prétend unifier la haute fonction publique. La banalisation de l'instrument diplomatique qui a fait le prestige de la France depuis cinq siècles est un crime contre l'État et contre la nation.

A qui profite le crime ? Qui voulait la mort des diplomates ? Quatre hypothèses : les courtisans, les artisans, les combattants, les (hauts) représentants.

Les courtisans. - Si la nomination des ambassadeurs est une attribution constitutionnelle du chef de l'État qui peut nommer n'importe qui n'importe où, comme son dentiste à Dar es Salam, pour un diplomate de carrière il fallait être parvenu au grade de conseiller de première classe pour y prétendre. En revanche, le président n'avait pas à sa main les emplois diplomatiques et consulaires réservés à des corps régis par un statut spécial dont la dernière mouture datait de 1967. Macron avait ainsi échoué à nommer consul général à Los Angeles l'écrivain Philippe Besson qui avait écrit son panégyrique. Il aurait très bien pu le nommer ambassadeur, mais pas consul général ni d'ailleurs ministre-conseiller, c'est-à-dire premier adjoint de l'ambassadeur, chargé d'affaires par intérim. Le décret de Pâques abolit toutes ces limitations qui étaient comme autant de garde-fous contre l'amateurisme, l'esthétisme, l'illusionnisme, voire la bouffonnerie. Les postes les plus recherchés ne seront pas les plus exotiques ni les plus dangereux, mais les les sinécures, les paillettes des rochers de Ferrero, la « savonnette à vilains ».

Les artisans. - Une ambassade, hormis l'ambassadeur et un ou plusieurs diplomates de carrière selon l'importance du poste, abrite un grand nombre de services qui relèvent des ministères dits techniques : attachés de Défense, de sécurité, culturels et scientifiques, services des visas et de l'immigration dépendant du ministère de l'Intérieur, attachés commerciaux, financiers, agricoles... Le diplomate s'en distingue, chargé de la coordination de l'ensemble, parce qu'il contrôle la traduction, au sens



WIKIPEDIA - PHOTO : JEBULON

Quai d'Orsay. Après la réforme du corps diplomatique, le siège de la diplomatie française finira-t-il en musée ?

propre et au sens figuré, dans la relation à l'étranger.

La grande différence entre les diplomates et les autres hauts fonctionnaires réside en ceci que ces derniers administrent des citoyens français alors que les premiers n'ont pas de prise directe sur leurs interlocuteurs. Là où les uns représentent l'autorité de l'État, les autres ne représentent que la France. Le nouveau décret ouvre désormais l'accès à cette fonction diplomatique à tous les « *administrateurs d'État* » issus des mêmes écoles et formatés dans les mêmes moules. L'égalité des chances réjouit tout élève du nouvel Institut national du service public (Insp), au risque de frustrer le plus grand nombre.

Les combattants. - La vérité est peut-être dure à dire, mais certains se sont sans doute aussi réjouis au sein du ministère de la Défense. Si militaires et diplomates, tous deux de carrière et servant la France, partagent le plus souvent une même vocation, il leur arrive parfois de formuler des avis différents sur les situations de crise ou de conflit. Les analyses stratégiques de la Défense l'emportaient de plus en plus sur les remontées de terrain, le vécu des ambassades, ne serait-ce que par le différentiel de moyens budgétaires. Le passage aux Affaires étrangères sous Macron, du ministre de la Défense sous Hollande n'a pas arrangé les choses. Sous le régime du nouveau décret, l'ex-

pertise du Quai sera définitivement enterrée.

Les (hauts) représentants.

- Le véritable profiteur de la suppression des diplomates de carrière en France sera... le SEAE : le Service européen d'action extérieure, sous l'autorité d'un « haut représentant » (actuellement l'Espagnol Borrell). Créé par le traité de Lisbonne de 2006, mis en place en 2010, dirigé pendant dix ans par deux diplomates français, parmi les meilleurs (Pierre Vimont et Alain Le Roy), il compte près de 5000 agents dont la moitié dans quelque 150 « *ambassades de l'Union Européenne* », dans les pays tiers (hors États membres), dont une dizaine de diplomates

Sur le mur de Jean Chouan

AVANT, UN DIPLOMATE SE DEVAIT DE CONNAÎTRE LA CULTURE, LA POLITIQUE ET LA LANGUE DU PAYS. ÊTRE CAPABLE D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE...

...ET FAVORISER LE DIALOGUE SANS DÉFORMER LES FAITS. EN GROS, ÊTRE CULTIVÉ, INTELLIGENT ET LIBRE. DONC DANGEREUSEMENT INDÉPENDANT !

MAINTENANT POUR ÊTRE DIPLOMATE, IL SUFFIT D'ÊTRE OBÉQUIEUX ET NE DIRE AU CHEF QUE CE QU'IL A ENVIE D'ENTENDRE. LES CANDIDATS NE MANQUERONT PAS !

QUOI ? UNE PERTE POUR LA DIPLOMATIE DU PAYS ? BAH, DE NOS JOURS, UN PETIT COUP DE FIL À POUTINE ET TOUT EST RÉGLÉ.



français, piloté à Bruxelles par dix directeurs généraux, dont un seul Français, un militaire, le vice-amiral Bléjean, chargé de l'état-major européen (*sic*). S'y ajoutent neuf représentants spéciaux pour les zones de conflit (Kosovo, Bosnie, Sahel, Corne de l'Afrique, Palestine, etc.) dont aucun n'est français. Pourquoi un corps diplomatique français quand il existe déjà un corps diplomatique européen ?

Décidément, ce décret de Pâques arrange beaucoup de monde. Ce n'est qu'une étape. L'avenir est déjà écrit. Quatre conséquences logiques : le successeur de Jean-Yves Le Drian ne sera que ministre de l'Europe (*exit* Affaires étrangères), un sous-ministre parmi d'autres, avec un mi-temps bruxellois ; le Quai d'Orsay pourra déménager à La Courneuve (où sont déjà les archives), et le palais doré être transformé en musée ; les diplomates placés en « extinction » rejoindront les « étagères » en sous-sol, remplacés au « mouvement diplomatique » de l'été par les Ldem (la diplomatie en marche) ; enfin, la « carte diplomatique » sera simplifiée sur le modèle des affectations d'Aurel, le consul (personnage créé par Jean-Christophe Rufin, médecin et ambassadeur, dans ses romans) : de Maputo à Aca-pulco en passant par Bakou et Vaduz. ■

DOMINIQUE DECHERF
ancien ambassadeur.

À gauche, c'est plutôt un cartel

Ce n'est certainement pas un bloc populaire que Jean-Luc Mélenchon a réuni pour les législatives. L'agrégat évoque le vieux Cartel des gauches, formé en 1924 par les radicaux et les socialistes.

La France insoumise se présente volontiers comme le fer de lance du bloc populaire. C'est faire preuve de beaucoup d'imagination. Il n'y a pas plus de « bloc » que de beurre en broche : l'électorat populaire est divisé entre une droite qui vote Le Pen et une gauche qui vote Mélenchon. De surcroît, l'électorat mélenchonien du 10 avril est interclassiste : il mêle des ouvriers et employés, des cadres moyens, des artisans et commerçants, des membres des professions intellectuelles.

L'accord conclu début mai entre la France insoumise, les Verts, le Parti communiste et le Parti socialiste n'a pas de base sociologique cohérente. Les partis qui composent la Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes) sont soutenus par des électeurs qui ont très peu en commun : ouvriers et employés de la France périphérique, bourgeoisie urbaine. Les références culturelles et idéologiques de ces électeurs sont antinomiques : les classes populaires sont attachées à la souveraineté et



Jean-Luc Mélenchon. Union populaire ou cartel d'intérêts électoraux ?

aux valeurs traditionnelles catholiques ou musulmanes ; les éléments bourgeois qui votent pour les Verts ou le PS sont libéraux en économie, adeptes des réformes sociétales et pétris de culture woke.

La Nupes est une coalition de défense des intérêts électoraux, qui évoque le Cartel des gauches formé voici presque cent ans par les radicaux de gauche et de droite, la SFIO et divers groupes socialistes. Une différence cependant : le Cartel de 1924 associait des formations démocratiques alors que la France insoumise, fer de lance de la Nupes, n'est pas une organisation démocratique : pas de congrès, pas de vote sur la

ligne même quand elle change du tout au tout sur l'Union européenne, pas d'élection des responsables – tous nommés par le chef autoproclamé qui affirme désormais une légitimité de type plébiscitaire. Prétendre au poste de Premier ministre en raison du nombre de voix obtenues au premier tour de la présidentielle, c'est mépriser la Constitution et faire croire que le vote utile dont on a bénéficié est un vote d'adhésion.

Les éléments déjà connus du programme de la Nupes montrent les contradictions du nouveau Cartel des gauches. Les bonnes intentions affichées dans l'accord conclu entre la France insoumise et le Parti socialiste ne sont pas négligeables : planification écologique, développement des services publics, revalorisation du Smic... Mais, c'est seulement le programme d'une coalition ne prétendant pas au gouvernement qui peut concilier les convictions des Verts et celles des communistes, par exemple. Surtout, le texte de l'accord précise que « le gouvernement que nous formerons pour cette législature ne pourra avoir pour politique la sortie de l'Union, ni sa désagrégation, ni la fin de la monnaie unique ». C'est consentir, d'entrée de jeu, à l'impuissance. ■

SYLVIE FERNOY.

Persiflages

■ **Fini de rire !** – « Il faudra la faire : Elisabeth Borne appelle à maintenir la réforme de la retraite à 65 ans » (BFMTV). Le second tour s'étant déroulé comme convenu, revenons aux choses sérieuses.

■ **Trop aimable.** – « Présidentielle 2022 : on vous explique pourquoi les partis d'opposition sont déjà tournés vers le "troisième tour" aux élections législatives » (France Info TV). Il n'est peut-être pas outrageusement téméraire d'imaginer que c'est parce qu'ils ont perdu le second de la présidentielle ?

■ **Tout s'explique...** – « J'ai beaucoup d'admiration pour la façon dont il dirige l'État actuellement. Je trouve qu'il faut avoir beaucoup de courage et que les Fran-

çais sont très ingrats, mais ce n'est pas nouveau » (Jean-Michel M., père d'Emmanuel du même nom dans une interview à la presse régionale). Ah !... mais alors en fait, c'est juste héréditaire !

■ **Scoop !** – « Emmanuel Macron et Marine Le Pen, au second tour d'une présidentielle marquée par l'animosité » (Le Monde). De l'animosité ? Ciel ! Heureusement que Le Monde nous informe de l'essentiel.

■ **Traitement de fond.** – « Présidentielle : décors, plans de coupe... En quoi le débat d'entre-deux tours sera-t-il différent de 2017 ? » (BFMTV). Dans les décors et les plans de coupe. La réponse était dans la question. Il ne reste d'ailleurs plus que ça qui semble intéresser la presse...

■ **Les bons comptes font les bons amis.** – « Législatives

2022 : le parti d'Édouard Philippe surpris de ne pas parler davantage avec la majorité » (20 minutes). Après avoir passé trois ans à aider l'enfumeur à enfumer, Édouard Philippe découvre, médusé, qu'il se fait enfumer à son tour. Il faut reconnaître que quasiment plus personne ne se souvenait de l'existence même d'Horizons...

■ **La croisière s'amuse...** – « Jeff Bezos teste la nouvelle liberté d'expression sur Twitter en... trollant Musk ! » (Clubic). Pendant ce temps, sur le Titanic...

■ **Et les Shadocks...** – « Énergie : payer le gaz russe en roubles "contrevient aux sanctions" européennes, avertit von der Leyen. » (Le Figaro). En conséquence de quoi, l'Europe menace de sanctionner les entreprises européennes qui contreviendraient aux sanctions européennes.

■ **Visionnaire.** – « François Hollande alerte le PS d'un risque de disparaître dans un accord électoral avec La France insoumise » (Le Monde). Quelqu'un pourrait-il alerter François Hollande que le PS a déjà disparu corps et âme dans les miasmes de son propre quinquennat ?

■ **La belle alliance populaire...** – « Jean-Christophe Cambadélis : Jean-Luc Mélenchon ne peut unir ni les gauches ni les Français » (Libération). Alors que Jean-Christophe Cambadélis...

■ **Retour à l'envoyeur.** – Valérie Pécresse, « lourdement endettée après la présidentielle, a refusé un virement bancaire de 2000 euros de l'ancien président Sarkozy, qui a brillé par son absence lors de sa campagne. » (Politico). Une certaine classe face à la mesquinerie d'un goujat.

MATHIEU MOREL.

Des changements dans le vote des syndiqués

Au lendemain de chaque scrutin présidentiel, le quotidien *Liaisons sociales* publie un sondage, réalisé à la sortie des urnes, du vote selon la proximité syndicale. L'analyse des voix de cette partie de l'électorat engagé traditionnellement plutôt à gauche, et de son évolution au fil du temps réserve quelques surprises.

Sans surprise, il ressort de l'enquête effectuée à l'issue du premier tour que les électeurs proches des syndicats dits « révolutionnaires » ont majoritairement voté pour Jean-Luc Mélenchon : 51 % pour Solidaires, 42 % pour la CGT, *idem* pour la FSU. Il est intéressant toutefois de constater que les sympathisants de la CGT, syndicat historiquement proche du Parti communiste, n'ont été que 8 % à s'exprimer en faveur de Fabien Roussel contre 12 % pour Macron et surtout 22 % pour Le Pen.

Sans véritable surprise non plus, les suffrages des électeurs proches des syndicats dits « réformistes » ou « d'accompagnement » se sont portés sur Emmanuel Macron : 44 % pour la CFDT et la CFE-CGC. Les proches de la CGT-FO et de la CFTC ont, quant à eux, largement voté pour Marine Le Pen : respectivement à 31 % (contre 29 % pour le candidat de LFI et 17 % pour le président de la République sortant), et 29 % (auxquels il conviendrait d'ajouter les 9 % de bulletins favorables à Éric Zemmour). Le vote des proches de l'UNSA est plus équitablement réparti entre Macron (28 %), Mélenchon (24 %) et Le Pen (19 %). Les candidats présentés par les



Syndicats. Les consignes anti Le Pen des dirigeants ont été peu suivies par la base.

partis traditionnels (PS, PCF, LR et Eelv) ne recueillent, eux, que des miettes.

Comparé au sondage du précédent scrutin, le fait le plus marquant est l'effondrement du candidat LR. En 2017, en effet, François Fillon avait recueilli 43 % des suffrages des sympathisants de la CFE-CGC (contre 10 % en faveur de Valérie Pécresse), et 34 % chez ceux de la CFTC (contre 6 % pour la présidente de la région Île-de-France). D'une présidentielle à l'autre, ces suffrages semblent avoir migré vers Macron pour les électeurs proches du syndicat des cadres et vers l'extrême

droite pour ceux qui déclarent des sympathies pour le syndicat autrefois d'inspiration chrétienne.

Autre fait notable, la pénétration dans le monde syndical des idées défendues par l'extrême droite : tous syndicats confondus, Le Pen réalise un score moyen de 16 %. De ce point de vue, on peut dire que sa campagne, davantage marquée par le social, notamment le pouvoir d'achat et les retraites, a porté ses fruits. Il convient enfin de noter le décalage entre le discours très anti-Le Pen tenu par les confédérations et le vote de leurs sympathisants ; il appar-

tiendra aux premières d'en tenir compte pour rester au contact des seconds. La crise des Gilets jaunes qui les a dépassés aurait déjà dû les alerter.

Enfin, ces deux sondages examinent le vote des électeurs proches d'un syndicat patronal dont l'évolution est passée inaperçue, mais qui cependant révèle un malaise au sein de cet électorat qui ne se manifeste que très rarement. Certes, les suffrages des électeurs proches d'une confédération patronale qui se sont portés sur Macron en 2022 ont progressé (contre 28 % contre 21 % en 2017), mais ils n'ont été que 19 % à se prononcer en faveur de Valérie Pécresse (contre 58 % pour Fillon cinq ans plus tôt), soit une chute des voix qui se sont portées sur des candidats traditionnellement acquis à la cause patronale qui passent de 79 % des suffrages en 2017 à 47 % en 2022. Alors que dans le même temps, les candidats dits « populistes » progressaient (40 % contre 18). Il est encore trop tôt pour dire qu'il s'agit d'une mutation du monde patronal, même si, là aussi, le mouvement des Gilets jaunes au sein duquel le petit patronat local était très présent est à prendre en compte. ■

NICOLAS PALUMBO.

La quinzaine sociale

■ **Le mystère de l'épargne des Français.** – Au regard d'une note publiée par l'Insee le 3 mai 2022, on peut légitimement se demander où est passée l'épargne accumulée par les Français pendant la crise sanitaire. Conséquence de la diminution des dépenses de loisirs constatée en 2020, la Banque de France estime à 170 milliards le bas de laine des ménages. Selon l'Institut, depuis 2018, la détention de patrimoine et leurs différentes composantes n'ont que peu varié. Si le livret A demeure le placement préféré des Français, sa part a diminué entre 2015 et 2018 du fait de la baisse des taux d'intérêt et s'est ensuite stabilisée. En revanche, l'assurance-vie a poursuivi sa

progression entamée en 2010 : 40,5 % des ménages en possédaient une en 2021, soit 1,3 point de plus qu'en 2018. Avec 16,4 % des ménages détenteurs d'une épargne retraite, ce produit a également vu sa part augmenter, soit 0,9 point de plus que début 2018. Enfin, l'immobilier continue d'occuper une place importante dans le patrimoine des ménages : 61,2 % des ménages possèdent un patrimoine immobilier, une proportion stable depuis dix ans.

■ **L'inégal partage des richesses.** – Alors que les prix des matières premières et de l'énergie continuent de flamber – avec pour conséquence une inflation de l'ordre de 4,8 % selon l'Insee – les négociations salariales d'entreprise peinent à suivre le mouvement. Tel est le constat dressé

par Laurent Berger le 29 avril au micro de France Info. Et le numéro un de la CFDT de souligner que la hausse de 2,65 % du Smic le 1^{er} mai fera que, sur 171 branches de plus de 5000 salariés, 144 afficheront des *minima* inférieurs au Smic et qu'on assistera à un tassement des grilles salariales. Laurent Berger s'inquiète de l'inégal partage des richesses entre détenteurs du capital des entreprises et salariés dont les revenus liés à la participation ne cessent de baisser.

■ **Privatisation rampante.** – L'annonce en a été faite dans l'indifférence à la fin de l'année dernière : Ramsay Santé, numéro 1 de l'hospitalisation privée à but lucratif en France, filiale du groupe australien *Ramsay Health Care*, s'est porté acquéreur de

six centres de santé de la Croix-Rouge en Île-de-France. Des négociations seraient sur le point d'aboutir. Si tel était le cas, on assisterait à un changement de nature de l'offre de soins. L'entreprise ambitionne, en effet, de « ne plus être seulement un acteur de soins hospitaliers, mais de devenir un "orchestrateur de santé", en accompagnant les patients au quotidien grâce à des services de santé "digi-physiques" ». Elle ajoute vouloir « devenir la référence en matière de soins primaires en utilisant des solutions de consultations physiques et/ou digitales ». Depuis 2018, la loi de financement de la Sécurité sociale et une ordonnance autorisent la gestion des centres de santé par des groupes à but lucratif.

N. P.

Commerce extérieur : plus de déficit

Le commerce extérieur de la France connaît un déficit historique. Pour inverser la tendance, il faudrait un changement complet de politique économique fondée sur le constat d'une démondialisation qui s'accélère. La classe dirigeante préfère le volontarisme verbal et les effets d'annonce.

Jamais notre déficit commercial n'a été aussi élevé : - 84,7 milliards l'an passé. La France est déficitaire pour l'énergie (43,1 milliards), les biens d'équipement (39,6 m), l'automobile (18 mds), le textile et l'habillement (8,6 mds). Les excédents sont assurés par l'aéronautique et le spatial (19,7 mds), la chimie, les parfums et les cosmétiques (15,2 mds), l'agroalimentaire (8 mds) et la pharmacie (2,6 mds).

Il faut tenir compte des perturbations engendrées par la crise sanitaire en 2021, mais la tendance reste dramatiquement négative. On se console en soulignant que notre pays reste le sixième exportateur mondial de biens et services – mais nous étions au cinquième rang en 2018. Le pire est à venir puisque le gouvernement s'attend à une nouvelle dégradation en 2022, vers un solde négatif de 100 milliards.

Le choix du déficit. – Pour renverser la tendance, le ministre chargé du Commerce extérieur compte sur des réformes visant à « redresser la compétitivité de notre économie et des entreprises », une « stratégie de réindustrialisation », un *plan France 2030*. Franck Riester évoque un « *changement de paradigme de la politique commerciale européenne* » visant à « renforcer notre autonomie stratégique » et à ouvrir de nouveaux marchés pour nos entreprises dans des « conditions de concurrence équitables ».

Les mots employés par le ministre (1) sont révélateurs d'un début de prise de conscience. Certes, il reprend les éléments de langage sur la « compétitivité » en oubliant de noter qu'offrandes au patronat et régression sociale n'ont pas empêché la dégradation de notre commerce extérieur. Mais on a compris en haut lieu la nécessité de la réindustrialisation et on s'aperçoit que quel que chose ne va pas dans la politique commerciale de l'Union et dans la sacro-sainte doctrine de la concurrence.

Nous sommes cependant éloignés de la lucidité qui permettrait à la classe dirigeante de procéder à un changement de politique économique. On ne peut s'alarmer, à la manière du *Figaro*, d'un déficit commercial « historique » sans faire l'histoire de ce désastre. Il ne suffit pas de dire que ce déficit est l'effet de la désindustrialisation comme si celle-ci avait été une fatalité. La classe dirigeante a fait, voici trente ans et plus, un choix politique : elle a privilégié le secteur des services en abandonnant l'industrie à l'atelier du monde chinois selon la soupe idéologique de l'époque, qui mélangait les thèses sur la « société postindustrielle », le rejet « vert » de l'industrie et la théorie des avantages compétitifs.



Conteneurs. La désindustrialisation de la France est en lien direct avec notre déficit commercial.

La France a longtemps vécu sur les effets des grands programmes lancés dans les années soixante-soixante-dix ou avant (le spatial, l'aéronautique, le nucléaire, les télécommunications, le TGV), mais les privatisations, la financiarisation et l'austérité budgétaire ont abouti aux dégradations et aux destructions industrielles que nous n'avons cessé de dénoncer.

Notre classe dirigeante a fait un choix politique : elle a privilégié le secteur des services en abandonnant l'industrie à l'atelier du monde chinois

Cette idéologie postindustrielle s'est couplée à une apologie de la mondialisation conçue comme un immense marché de libre circulation des biens, des services et des capitaux, rendu fluide par les nouvelles technologies. L'Union européenne a accompagné ce mouvement et érigé le libre-échange en une norme quasi constitutionnelle qui correspondait exactement aux principes formulés en 1995 par l'Organisation mondiale du commerce.

La préparation du passage à l'euro et le fonctionnement de cette zone monétaire, qui a considérablement avantagé l'Allemagne, ont aggravé les logiques à l'œuvre depuis la création du Marché unique en 1986. Malgré la lourde contrainte sur les salaires, et précarisation du travail, le commerce extérieur français n'a cessé de se dégrader depuis la fin du siècle dernier.

L'impératif écologique. – La classe dirigeante ne doit pas seulement reconnaître les effets désastreux de ses naïvetés sur la mondialisation et de ses bévues sur la Chine. Elle doit admettre les conséquences négatives pour l'économie française et pour le peuple français du libre-échange et de l'euro. Le « *changement de paradigme* » évoqué par Franck Riester ne prendra son sens que s'il procède d'un abandon des règles libre-échangistes et d'une dissolution de la zone euro. Mais le retour à la souveraineté monétaire – qui permettrait une dévaluation favorable à notre commerce extérieur – n'assurera pas à elle seule les relocalisations et le redéploiement industriel. La reconstruction et le redéploiement de l'économie nationale doivent être assurés par la mise en place d'un système de protections tarifaires et non tarifaires qui est dans la logique de la démondialisation amorcée depuis une dizaine d'années.

La politique monétaire et la politique commerciale doivent se concevoir dans un cadre plus général, afin d'éviter qu'elles ne favorisent un conservatisme nourri par la référence aux Trente glorieuses. Il faut retenir de l'expérience passée le rôle décisif de l'État dans la direction de l'économie nationale, mais c'est aujourd'hui l'impératif écologique qui doit orienter le développement industriel. La tâche est immense : il faut tout à la fois rénover nos infrastructures et les logements, repenser l'urbanisme, soutenir les industries privées innovantes, construire un vaste secteur public et nationalisé, lancer de nouvelles coopérations internationales car le protectionnisme n'est jamais un repli... Même s'il est nourri des meilleures analyses et animé d'une volonté de fer, un gouvernement ne suffira pas : il lui faudra s'appuyer sur une planification fauchant l'ensemble des acteurs économiques et sociaux à la formulation et à la mise en œuvre des projets collectifs. C'est dans le plan de la nation que la politique commerciale de la France devra être envisagée.

Le simple énoncé de ces difficultés et de ces enjeux montre que la « gouvernance » oligarchique n'a pas dépassé le stade velléitaire. Sous les incantations à la compétitivité et les déclarations volontaristes, perce la soumission aux normes bruxelloises. C'est la violence des bouleversements en cours qui conduira à des réajustements dans l'urgence, faute de vouloir accomplir les indispensables révolutions. ■

B. LA RICHARDAIS.

(1). Préface au *Rapport annuel du commerce extérieur de la France*, février 2022.

Un coup de balai électoral en Slovaquie

Les élections législatives du 24 avril 2022 ont été un désaveu cinglant tant pour le Premier ministre Janez Jansa que pour le système partisan slovaque.

Les élections législatives slovaques ont été marquées par la défaite du Premier ministre sortant et de son parti le SDS (Parti démocratique slovaque). La défaite de l'actuel dirigeant est sans appel : 71 % des électeurs se sont rendus aux urnes, soit une augmentation de plus de 19 points par rapport aux élections de 2018, et le parti au pouvoir n'obtient que 23,65 % des suffrages exprimés contre 34,47 au parti de Robert Golob (GS ou Mouvement pour la liberté) qui obtient 41 députés sur les 90 que compte la chambre basse du Parlement. Ce nouveau venu en politique, ancien dirigeant d'une entreprise d'électronique, âgé de 55 ans, pourra compter sur l'appui d'autres partis de gauche et de centre-gauche qui lui sont *a priori* acquis.

Certains médias se sont réjouis de la défaite d'un allié de Viktor Orban, le Premier ministre hongrois. Si Janez Jansa a plus d'une fois manifesté sa proximité depuis son retour au pouvoir en 2020 avec le chef du gouvernement de Budapest, il n'a cependant pas hésité à s'en distancier en prenant fait



Janez Jansa. L'ex Premier ministre conservateur subit une cuisante défaite.

et cause pour l'Ukraine envahie par la Russie et en se rendant à Kiev le 15 mars dernier avec les Premiers ministres tchèques et polonais pour apporter son soutien au président Zelensky. En revanche, s'il y a bien un point commun entre les deux hommes, c'est leur évolution politique. De champion de la liberté et de la démocratie au début des années 1990 vers le « populisme » et la remise en cause de certaines libertés publiques.

Pour autant, ces élections ont été parfaitement libres et transparentes, et au soir du scrutin le Premier ministre sortant a

reconnu sa défaite, même si son parti a quand même gagné deux sièges. En fait, les électeurs ont désavoué celui que ses opposants avaient surnommé « *le maréchal twitto* » en référence à la boulimie de tweet du chef du gouvernement, tweets agressifs voire insultants à l'égard des journalistes qui avaient le malheur de critiquer son action. Il n'hésitait pas non plus à dénoncer de sombres complots ourdis contre lui par le Parlement européen et Georges Soros, ou à priver de subventions l'agence de presse slovaque, l'équivalent de notre AFP. Durant la période

de confinement en 2020-2021, les manifestations ont été durement réprimées.

Mais si le parti de l'ancien Premier ministre Jansa a gardé la tête hors de l'eau, son allié, le Parti du centre moderne de l'ancien premier ministre Miro Cerar s'est effondré, passant de 15 % des voix en 2018 à un peu plus de 3 % ce qui le fait disparaître de la chambre basse du Parlement. Quant au Parti de Gauche, en passant de 9 à 4 sièges et d'un peu plus de 9 % des voix à 4,3 %, il se maintient de justesse au Parlement. Donc le coup de balai, sans être général, est significatif, même si le « populisme » incarné par Janez Jansa n'est pas encore mort. ■

MARC SÉVRIEN.

Les faits majeurs

■ **Corée du Nord** – Le moratoire sur les tirs d'armes nucléaires, engagé en 2017, est clairement enterré. Après avoir procédé au plus puissant tir de missile intercontinental de son histoire en mars, Pyongyang a récidivé le 4 mai avec le lancement, en mer du Japon, d'un projectile balistique non identifié.

■ **Finlande** – La Première ministre Sanna Marin souhaite que la Finlande obtienne « *le plus rapidement possible* » son adhésion à l'Otan. Si l'état-major de l'organisation y est favorable, la candidature doit obtenir un vote favorable de chaque parlement des États membres. Une unanimité acquise ? Pas si sûr. Le Président croate a déjà fait savoir qu'il ferait ce qui est en son pouvoir pour s'y opposer.

■ **Somalie** – L'élection présidentielle se déroulera le 15 mai 2022. Mohamed Abdullahi Mohamed, candidat à sa propre succession, devrait notamment affronter son ancien Premier ministre Hassan Ali Khairre. En Somalie, le président est désigné par les 329 membres du Parlement.

■ **Mexique** – Le nom de Luis Enrique Ramirez s'ajoute à la liste des 150 journalistes assassinés depuis 2000. Le fondateur du site d'information *Fuentes Fidedignas* a été retrouvé mort jeudi 5 mai, dans l'État du Sinaloa où sévit un cartel de la drogue.

Voix étrangères

■ **Liz Truss** - Margaret Thatcher est de retour. Si vous vouliez savoir ce que ferait la Dame de Fer face à la guerre en Ukraine, lisez le discours qu'a prononcé la secrétaire d'État au Foreign Office (ministre des Affaires étrangères) au traditionnel dîner offert par le Lord-Maire de Londres le 28 avril. « *Accents churchilliens* » pour les uns, « *pompier pyromane* » pour les autres, la presse britannique se déchire à son sujet.

Les organes indépendants comme *The Guardian* ou *The Independent* l'accusent de vouloir « *enflammer* » la situation pour « *servir son ambition personnelle* ». L'Ukraine ne serait en l'occurrence qu'un pion dans la lutte pour la succession de Boris Johnson, où le nom de Liz Truss circule. Peu connue à l'étranger, elle est députée depuis 2010 et a

occupé six postes ministériels successifs depuis 2014 sous Cameron, Theresa May, puis Johnson. À 46 ans, première femme Tory à occuper le Foreign Office (seconde femme dans l'absolu), depuis septembre dernier, elle avait hérité de plus en décembre des dossiers de négociation du Brexit. Libertarienne, elle s'est toujours illustrée par sa pugnacité, sa radicalité, son jusqu'au-boutisme. Elle a clairement affiché sa volonté de rupture.

Les nostalgiques des années Thatcher s'y sont reconnus dans les colonnes de la presse conservatrice, *The Telegraph*, *Daily Express*, *Daily Mail*. « *Diplomatie de Tabloïd* », un critique ne pensait pas si bien dire. Si elle n'a pas osé le « *Britain is back* » mais « *la géopolitique est de retour* », elle le pensait tout haut. Son discours est un vaste programme pour un « *changement d'approche* ». L'accuse-t-on de mettre le feu, elle répond : « *C'est le temps du*

courage pas de la prudence ». Et d'enchaîner les orientations, plus hardies les unes que les autres. Un florilège : « *L'OTAN doit devenir globale* » ; « *le G 7 doit se transformer en bras économique de l'OTAN* » ; « *Nous devons bâtir un réseau de partenariats pour la liberté à travers le monde* ». Le but stratégique pour l'Ouest en Ukraine est la « *victoire* » et non une paix de compromis, la guerre dût-elle « *durer 5 ans, voire une décennie* ». C'était définitivement un discours de Premier ministre pour temps de guerre. Mais s'interroge un critique : « *Sommes-nous en 1945 ?* »

En tout cas, Liz Truss se targue du fait que les diplomates britanniques sont les meilleurs du monde et que grâce à eux le royaume jouit de la seconde plus forte influence au monde. L'Ukraine lui redonne des ailes que le Brexit devait lui avoir coupées.

Y. L. M.

CAZIMIR MAZET.

Pays latino-américain autant qu'asiatique, les Philippines, qui contrôlent l'accès de l'Asie au Pacifique, évoluent entre global et local, Aukus et Asean, États-Unis et Chine.

Philippines en famille

PAR YVES LA MARCK

Que pèsent les Philippines ? Partout dans le monde, du personnel domestique, des aides-soignantes accompagnant les personnes âgées, les équipages des porte-conteneurs, pétroliers et navires de croisière (un quart des marins au monde sont philippins), les chantiers de construction de la Coupe du monde de football au Qatar, un tiers de la population de l'État d'Hawaï, la troisième population asiatique-américaine (dont une majorité de citoyens américains). Au moins 10 % de la population philippine (110 millions) vit à l'étranger, y compris une majorité de femmes, dont un bon tiers de temporaires munis de contrats de travail, contribuant pour plus de 10 % au PIB national.

Les Philippines bénéficient de la mondialisation aujourd'hui autant que depuis leur « découverte » il y a cinq cents ans (1521) en tant qu'excroissance de la Nouvelle Espagne (Mexique), selon une autre « route de la soie » reliant Manille à Séville. Si tous les noms de personnes et de lieux demeurent hispanisés, plus personne ne parle espagnol, mais la culture catholique imprègne le tréfonds de la vie du peuple, seul pays d'Asie dans ce cas, sous des formes bien spécifiques, proches du monde latino.

Mère et fils, père et fille. – Capable de renverser une dictature, celle de Ferdinand Marcos en 1986 après vingt ans de pouvoir absolu, elle est impuissante aujourd'hui à empêcher le retour de sa dynastie à travers son fils, BBM (« BongBong » Marcos), battu d'une courte tête en 2016 comme vice-président par la très catholique Leni Robredo qui, se présentant cette fois à la présidence, n'a aucune chance contre son ancien rival. Une partie de l'Église n'a cessé de critiquer le président sortant, le populiste Rodrigo Duterte, pour ses dérives autoritaires sans réussir à gommer sa popularité, qui se reporte aujourd'hui sur sa fille Sara Duterte. Celle-ci devrait être élue vice-présidente avant, sans doute, de briguer la présidence en 2028. L'entente entre les grandes familles du pays, Marcos au nord (Luzon), Duterte au sud (Mindanao), et quelques autres, reflète la nature oligarchique de l'économie du pays où, comme en Amérique du Sud, quarante familles se partagent 75 % de la richesse nationale.

« Mer de Philippines occidentales ». – De son histoire d'occupations successives, espagnole (1521-1898), américaine (1898-1946) et japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale, les Philippines ont mûri un solide nationalisme qui leur permet de naviguer au milieu d'un environnement de plus en plus exposé, l'archipel (7 200 îles)



Ferdinand Marcos jr. Fils de l'ancien homme fort des Philippines, il pourrait être élu président le 9 mai.

verrouillant au nord et au sud les passages entre les mers intérieures et l'océan Pacifique. Au nord, où les Américains entretenaient de 1951 à 1992 des bases permanentes à Subic Bay et Clark Field, le détroit de Taïwan ; au sud, entre Palawan et Bornéo, le détroit de Balabac. La mer de Chine méridionale, objet de toutes les entreprises chinoises, a été rebaptisée en 2011 par Manille « mer des Philippines occidentales ».

Manille possède une faculté de manœuvre vis-à-vis de Pékin du fait de la proximité de sa population avec la civilisation américaine.

Après des affrontements par pêcheurs interposés autour du lagon de Scarborough en avril/mai 2012, un recours à la Cour permanente d'arbitrage de La Haye qui a donné raison à Manille, le 12 juillet 2016, et une visite du nouvellement élu président Duterte à Pékin en octobre 2016, la situation s'était relativement apaisée. Manille a pu faire face avec succès à une nouvelle tentative de pêcheurs chinois au large de Palawan (Whitsun ou Juan Felipe Reef) en avril 2021. Cette fois, Washington avait affiché son total soutien, contrairement aux hésitations passées.

Les pays riverains qui se disputent les îles Spratleys, Vietnam, Malaisie, Singapour, Indonésie, regroupés dans l'Asean, présentent un front uni face aux revendications chinoises. Aucun d'eux ne souhaite néanmoins entrer dans un affrontement bloc à bloc tel qu'il semble se dessiner

avec la constitution d'une alliance Australie-Royaume-Uni-États-Unis (Aukus). Manille possède une faculté de manœuvre vis-à-vis de Pékin dans la mesure où la proximité de sa population avec la civilisation américaine est avérée, ce qui n'est pas le cas de ses voisins. En mars 2020, Washington avertit Pékin que toute attaque contre un navire philippin en mer de Chine méridionale serait couverte par le traité de défense mutuelle qui lie les deux pays depuis 1951.

Indépendamment de son passé anticomuniste, illustré par l'alliance Otase (Organisation du Traité d'Asie du Sud-Est) créée à Manille en septembre 1954, qui se voulait une sorte de pendant asiatique de l'Otan, mais ne réussit jamais à se structurer, et qui allait du Pakistan à l'Australie, au temps de la guerre du Vietnam, Manille, qui avait adopté les traits les plus singuliers de la politique-spectacle nord-américaine, fan de télé-réalité, s'est trouvée en phase avec l'ère Trump. Toujours en se plaçant du point de vue le plus méridional, un mixte mexicano-américain : le pire a été atteint, comme au Mexique, avec les guerres de gangs de la drogue et la répression aveugle (au moins 27 000 exécutions extrajudiciaires dans les trois premières années de son mandat) qui a fait la popularité du président Duterte. Au-delà de ce président, c'est tout le pays que l'étranger n'a jamais considéré comme un pays sérieux, mais demi-failli, au bas de toutes les échelles de comportement, incapable de rédemption.

L'oublié de l'Indo-Pacifique. – C'est ainsi qu'on pourrait expliquer son absence de visibilité dans les projets visant l'Indo-Pacifique. Peu préoccupée de marine, Manille a développé une armée de terre dont la fonction était comme en Indonésie d'assurer la sécurité intérieure d'un régime autoritaire et de faire face à des menées séparatistes insulaires comme les mouvements islamistes (Abu Sayaf) dans l'archipel de Sulu, entre Mindanao et le sultanat de Sabah rattaché à la Malaisie. Le président Duterte, originaire de la région, a su apaiser le conflit armé en alliant défense et autonomie d'une région musulmane.

Ex-colonie américaine (seule de son histoire), devenu protectorat, les Philippines sont restées une chasse gardée américaine. De ce fait, elles ne sont jamais entrées dans le champ de vision d'autres partenaires éventuels. La France y a toujours fait profil bas. Les cultures autochtones de l'archipel avaient fait une entrée tardive au Musée Branly. Il serait temps d'évoluer sur cette barrière maritime stratégique en liaison avec Kuala Lumpur et Djakarta. ■

WIKIPEDIA, PHOTO: PATRICK ROQUELO



WIKIPEDIA, PHOTO : BEN SHREAD.

L'assemblée générale des nations unies. Le temps des grandes alliances et d'une certaine hégémonie de l'Occident est révolu.

Le monde d'après

Alors que le monde était sorti d'une politique de « blocs », le danger serait de l'y voir aujourd'hui ramené. Réelle en Europe, cette perspective est néanmoins plus éloignée en ce qui concerne le reste de la planète où chacun s'autonomise à ses risques et périls.

Deux dates ont produit une photographie instantanée de l'état du monde de 2022 : le 2 mars et le 7 avril, deux votes actés par les 193 États membres de l'Assemblée générale des Nations unies. La première condamne une agression d'un État souverain contre un autre État souverain, la seconde exclut l'agresseur de la Commission des Nations unies sur les Droits de l'Homme. 48 voix séparent les deux scrutins : les 141 du 2 mars ne se retrouvent plus que 93 un mois plus tard. Les 52 qui avaient déjà manqué à l'appel le 2 mars atteignent les 100 le 7 avril, si l'on totalise aux deux dates les voix contre (5/24), les abstentions (35/58) et les absences (12/18).

Le bilan est éloquent. La majorité des nations qui condamnent le recours à l'agression refusent d'entrer dans un débat idéologique. Ils entendent se maintenir dans le champ géopolitique et ne pas se positionner par rapport à des valeurs, y compris les droits de l'homme. Il n'y a donc pas de retour à une politique de « blocs ». En voulant pousser son avantage, le « bloc occidental » a perdu le tiers de ses soutiens et pas des moindres. Trop d'États se sont sentis concernés. Le couperet pourrait un jour tomber sur eux pour atteintes aux « droits de l'homme » et autres valeurs définies par un « ouest » soudainement réincarné en dominant.

Non-alignement en miettes. – Pour les premiers non engagés, ce n'est pas un refus de choisir comme on l'a lu souvent. Le non-alignement n'est pas ressuscité. Pour deux raisons : parce qu'il n'y a pas de retour à « une guerre froide », et parce que le tiers-monde a été broyé par la déferlante de la mondialisation.

Après un moment dit « unipolaire », les États-Unis se sont retirés de la sécurité du monde. Cela a certes créé un appel d'air, mais les inquiétudes s'étaient portées plus sur la Chine que sur la Russie, ce qui était une erreur de jugement, la Chine ne se préoccupant que de commerce, refusant toute ingérence, alors que la Russie prenait pied en Syrie. La capacité russe d'influence, encore bien modeste par rapport à celle de l'URSS, n'était cependant pas devenue à ce point négligeable qu'il faille la minorer. Prêts chinois, armes et céréales russes, il n'y avait pas matière à choisir.

La délocalisation des activités productives et la valorisation des matières premières, si elles donnaient le sentiment que les pays pauvres étaient moins pauvres, accroissaient leur dépendance. Une division croissante séparait les « émergents » des « faillis ». L'organisation des non-alignés en pâtissait inéluctablement. La solidarité « afro-asiatique » ou « trilatérale » s'en ressentait. Nehru, Nasser, Tito, Soukarno n'ont pas eu de successeurs. Castro

les a tous préemptés et Mandela n'a pas fait école. Chou En-Lai a pratiquement sombré dans la révolution culturelle. Chacun désormais dans la crise présente doit limiter son champ de vision à son environnement immédiat, au mieux régional. Si une majorité d'États africains, moyen-orientaux ou du sous-continent indien ont préféré l'abstention dès le premier vote, c'est bien qu'ils ne portaient pas leur regard au loin vers l'Europe dont l'Ukraine fait partie. Ils regardent ailleurs, autour d'eux, où ils voient l'Iran, le Pakistan, l'Himalaya, la mer de Chine, l'Éthiopie, Daech...

Le tableau dominant n'est plus celui de la rivalité est-ouest, russo-américaine ni même sino-américaine. La discrétion américaine et l'affaiblissement militaire russe, quelle que soit l'issue du conflit, n'incitent pas Pékin à prendre la place. L'objectif du Parti communiste chinois n'est pas ou plus la révolution internationale ou la constitution de zones d'influence, c'est la Chine en soi et pour soi, l'Empire du milieu mais non plus immobile, une ambition intérieure à laquelle toute expansion extérieure éventuelle est subordonnée.

Autonomies opportunistes. – Dans ces conditions, les puissances moyennes et les plus petits pays n'ont d'autre choix que

de s'organiser par eux-mêmes. C'est le moment de l'autonomisation. Un monde de totale incertitude qui n'autorise que le simple opportunisme : le chacun pour soi ou une association de proche en proche.

L'Inde est la seule à pouvoir jouer ce jeu en toute impunité (souveraineté). Elle se suffit à elle-même ou plutôt elle ne regarde qu'en elle-même, son âme (ou son esprit). Son indépendance, au-delà dans ce cas de l'autonomie, est une chose possible parmi trop d'interdépendances.

Du premier cas de figure relèvent le Maroc et l'Algérie qui se neutralisent alors que leurs garde-fous respectifs, américain et russe, vacillent. Le second cas de figure est illustré par les accords d'Abraham entre Israël et les États de la péninsule arabique. Occasionnels à l'origine, la guerre en Ukraine leur donne de plus en plus de sens et de contenu. Au centre du dispositif moyen-oriental, caucasien et centre-asiatique, évolue, au gré des vents et des courants, la Turquie post-ottomane qui, depuis longtemps, avait bien compris l'ouverture et le surcroît d'autonomie que permettait le contexte international et dont la diplomatie tous azimuts se trouve confortée par le conflit ukrainien.

Il n'est guère que l'Afrique dont on ne voit émaner ni nouvelle architecture ni régionalisation conséquente. La Cedeao (Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest), conduite par le Nigeria et le Ghana qui, dans le passé, ont déjà su constituer des forces militaires de « maintien » de la paix, a échoué à prendre le relais de la France et à ramener dans le rang les soldats factieux du Mali, de Guinée ou du Burkina Faso. Sans une organisation formelle ou informelle, la désintégration de cet espace déjà balkanisé menace. À l'est, le Kenya et le Rwanda sont bien seuls à afficher leur solidarité avec Washington, Londres et... Paris (sui-vi par presque aucun francophone).

Certes, les États-Unis ne sont pas totalement absents des grands enjeux géopolitiques, simplement distancés : Israël et la Turquie au Moyen-Orient, le Japon et la Corée face à la Chine, l'Amérique latine en certains points d'appui traditionnels de la doctrine Monroe jamais dénoncée, continuent d'être des quasi-alliés hors Otan. Mais c'est précisément la doctrine même des alliances qui se retrouve au centre du débat.

Alliances dérivantes. – Le réflexe immédiat face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a été la revitalisation de l'Alliance atlantique et de son commandement militaire, le réinvestissement des États-Unis sur le continent européen passant de 80 000 à 120 000 hommes, la mise en œuvre de dispositifs d'intervention qui n'existaient que sur le papier, la dépendance de l'Europe en termes d'armements et de sécurité énergétique à l'égard des États-Unis, l'adhésion à l'Organisation des derniers « neutres » européens, bref



Boris Johnson. Il a réussi à fédérer les pays du nord de l'Europe sur une ligne dure contre Moscou.

rien de ce qui pourrait préfigurer une quelconque Europe de la Défense ou d'autonomie stratégique. Autonomie pour tout le monde, sauf pour les Occidentaux entre eux unis un contre tous et tous pour un.

Au sein même du concert européen des nations, comme l'exprimait Marine Le Pen, les équilibres internes sont bousculés et en cours de redistribution rapide. L'invasion a invalidé la démarche franco-allemande engagée depuis 2014 avec le format Normandie et les accords de Minsk, démenti retentissant pour Macron qui avait cru pouvoir poursuivre sur cette lancée.

Nous sommes dans un monde de totale incertitude où les puissances moyennes et les petits pays n'ont d'autre choix que de s'organiser par eux-mêmes.

C'est, en miroir, la revanche de l'approche dure, anglo-polonaise, qui l'a emporté encore plus ouvertement au sein de l'Union européenne que de l'Otan elle-même. Boris Johnson y retrouve, par le volet Défense, une influence que le Brexit aurait dû lui avoir coûtée. Ainsi se reconstitue la vieille ligue hanséatique où chacun a répondu présent, des Pays-Bas au Danemark, de Hambourg et Lübeck à Gdansk et Riga, entraînant avec eux les « neutres » suédois et finlandais, solidifiant tout le pourtour de la Baltique jusqu'à la Laponie et l'Arctique au-delà du cercle polaire, bien que la Norvège dont l'ex-Premier ministre est l'actuel secrétaire général de l'Otan, ne soit pas membre de l'UE, position susceptible d'évoluer pour fusionner complètement les deux organisations.

Angela Merkel était certes originaire et représentante du Mecklembourg-Poméranie du Nord, et Olaf Scholz de Hambourg. Leur attitude prudente et mesurée dans le dialogue avec Poutine les a désignés à la réprobation médiatique posthume (au sens figuré). En dépit des annonces budgétaires sur un réarmement de la Bundeswehr, on ne décèle pourtant nulle trace d'une volonté politique autonome, *a fortiori* aucune velléité de direction, ni dans la classe politique ni dans l'opinion publique allemande. Les clés dudit réarmement seront donc toujours américaines (d'où les F-35 pour convoyer des ogives nucléaires américaines). Par parenthèse, on rappellera que Paris, en dépit de son retour dans le commandement militaire en 2009, ne participe pas au comité des plans nucléaires.

Le basculement septentrional dont Londres a eu une telle prescience si tôt dans la guerre est gros de conséquences potentielles s'il devait s'effectuer au détriment des priorités méditerranéennes. C'est d'autant plus illogique que le conflit ukrainien s'est concentré sur la mer Noire et donc l'accès à la Méditerranée. La position de la France en Europe en serait doublement pénalisée. Raison de plus de s'y opposer radicalement. La France ne saurait se couper de la Méditerranée et de sa rive africaine. Il lui faudra comme Israël, la Turquie, l'Égypte et quelques autres, et en concertation avec eux, y développer ses propres marges de manœuvre faute de pouvoir les acquérir au sein d'une autonomie virtuelle européenne ou atlantique.

Multilatéralisme en péril. – Le monde a voté. Il a pu le faire parce qu'existe à l'ONU une Assemblée générale. À part la session annuelle de septembre, on en avait presque oublié son existence. L'accent était placé sur le Conseil de Sécurité. La France se félicitait d'en être un des cinq membres permanents dotés du droit de veto. À l'Assemblée générale, elle n'a comme tout le monde qu'une seule voix sur 193. « *Non que vous soyez égaux, disait le pape Paul VI à la tribune en 1965, mais ici vous vous faites égaux.* » C'est l'Assemblée générale, par une astuce de procédure, qui autorisa la guerre en Corée sous couvert des Nations Unies. Le secrétaire général était norvégien. Un successeur, suédois, au péril de sa vie, réussit à engager des Casques bleus offensivement au Congo ex-belge. L'Urss avait été exclue de la Société des nations en décembre 1939 quinze jours après son invasion de la Finlande, par un simple vote du Conseil. Le dernier champ d'action diplomatique que devrait ouvrir la guerre en Ukraine devrait concerner la réforme de l'ONU qui sinon ne survivra pas au veto russe opposé à ses propres infractions, contrairement au principe juridique bien connu : nul ne peut s'autoriser de ses propres turpitudes. ■

DOMINIQUE DECHERF

La dette publique et la démocratie



Le sociologue Benjamin Lemoine. À qui profite la dette publique ?

« *La dette, grande oubliée de la campagne présidentielle 2022* », titrait un quotidien du soir la veille même du premier tour de l'élection présidentielle. Il notait par ailleurs que seule la candidate LR en faisait un point saillant de son programme. Avec le succès que l'on connaît !

Dans le rapport de la Cour des comptes de février 2022, les pages consacrées aux conditions de « *soutenabilité de la dette française* » ont donné lieu à peu de commentaires. Seul son président, Pierre Moscovici, reprenait l'antienne : « *C'est donc 115 % de dette publique qui pèse sur les générations futures...* » Mais que l'on se rassure ! Le temps est proche où « *l'épouvantail de la dette* », pour reprendre l'expression de Thomas Porcher (1), va permettre de justifier la poursuite de politiques néolibérales propres à rassurer les marchés. Il est vrai que le chiffre peut impressionner : plus de 2 800 milliards d'euros fin 2021.

Dans un ouvrage de vulgarisation – qui se veut une proposition de « *contribution à la réflexion citoyenne et scientifique* » (2), – Les Économistes atterrés démontrent que non seulement cette dette ne peut se comparer en rien avec une dette privée (ménages /entreprises) mais qu'elle est parfaitement soutenable, surtout lorsque les taux d'intérêt sont faibles, voire négatifs. Ils insistent également sur le fait que « *la France est devenue dépendante des marchés financiers* ».

L'État prisonnier de ses créanciers. – Ainsi l'objectif est-il maintenant de « *convaincre des investisseurs internationaux*

de la qualité de nos titres de dettes », comme le soulignait Benjamin Lemoine dans un précédent ouvrage (3). C'est cette intéressante approche qu'il développe dans son nouveau livre : *La Démocratie disciplinée par la dette*.

On peut bien sûr aborder le sujet de la dette publique comme l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'État et les collectivités publiques. Engagements qui correspondent au solde entre ressources (impôts, taxes et autres recettes) et dépenses (fonctionnement, redistribution, investissements et intérêts supportés par la dette). La dette publique est donc bien le résultat de choix politiques. Un véritable « *véhicule de transfert des richesses* », rappelle Benjamin Lemoine.

Mais identifier les créanciers, les détenteurs de cette dette publique, inverser la focale et observer comment ces prêteurs vivent de la dette publique, l'utilisent comme levier de placement, la font circuler, tout cela permet de mettre en lumière leur véritable rôle de « *sentinelles de l'ordre austéritaire* ». Lorsque les hauts fonctionnaires du Trésor sont en tournée commerciale pour faire la promotion de la signature financière de la France, ils cherchent en priorité à convaincre les investisseurs que, quelle que soit l'issue du

suffrage universel, la vie de la dette suivra son cours sur les marchés financiers. L'État se soumet ainsi à l'approbation d'un second souverain : la communauté des investisseurs. Dont près de 50 % sont des fonds d'investissement étrangers.

À partir d'exemples clairs qui s'appuient sur différents épisodes historiques (États-Unis, Grande Bretagne), Benjamin Lemoine montre avec talent combien le service de la dette est loin d'être socialement équilibré quand la seule variable d'ajustement du crédit de l'État est devenue la dévaluation des services publics et sociaux. En un mot, les créanciers ont réussi à rendre les États « *gouvernables* ». On est loin de la conception du pouvoir d'un Philippe le Bel, « *chassant ses créanciers du royaume avant de saisir, condamner et brûler les banquiers de l'Occident* ».

La fin du « *quoi qu'il en coûte* ». – En abordant par la suite le rôle des Banques centrales, il rappelle cette période d'avant-guerre qui, en France, vit s'affronter plusieurs présidents du Conseil avec une Banque de France de statut privé. La nationalisation de 1945 mettra un terme – provisoire – à cette situation. Il met aussi en lumière le rôle colossal attribué à la Banque centrale européenne (BCE), gardienne des « *équilibres* », voire instigatrice de réformes structurelles (comme lors de la crise grecque et surtout de la violente mise sous tutelle de son économie).

Ce positionnement vient d'être fortement ébranlé par les énormes défis économiques et sociaux posés par la pandémie. C'est l'époque du « *quoi qu'il en coûte* » au niveau national, et du *Pandemic Emergency Purchasing Program* (Pepp) qui représentera une injection gigantesque de liquidités dans le marché afin de maintenir la stabilité de ce même marché. N'y avait-il pas là une opportunité historique de s'engouffrer dans cette brèche et de la radicaliser afin « *d'offrir des conditions de financement favorables*

à une politique budgétaire expansionniste et tournée vers la stimulation de la demande, qui organise la planification écologique et refonde un système de santé véritablement public ? », s'interroge Benjamin Lemoine.

Mais on parle déjà de « *cantonement* » de la dette Covid, avec toutes les conséquences négatives que cela signifie. Il s'agit en effet de revenir au bon fonctionnement antérieur, celui par lequel les détenteurs de la dette valorisent encore et toujours le même agenda néolibéral. Il en est ainsi, par exemple, de l'emblématique réforme des retraites portée par le nouveau Président. Elle représenterait en effet une mesure centrale de l'agenda politique des détenteurs de dette parce que, souligne Benjamin Lemoine, elle permettrait de transformer « *chacun des retraités* » en « *un épargnant dont le sort est indexé à la prospérité de l'ingénierie financière et au régime rémunérateur des taux de la dette publique* ».

On le voit bien, comme le rappelle Frédéric Farah dans la revue *Cité* (4), « *la question de la dette est avant tout politique (...), au cœur d'un terrible conservatisme budgétaire (...) porté par des intérêts divers et une logique de classe, tant (cette) question croise celle de la répartition* ». Pour sa part, l'excellent livre de Benjamin Lemoine apporte une contribution essentielle pour la compréhension de cette question, en démontant le mécanisme de confiscation de la démocratie par les marchés. ■

PHILIPPE DILLMANN.

(1) Thomas Porcher, *Traité d'Économie hérétique*, Fayard, 2019.

(2) Les économistes atterrés, *La Dette publique*, Seuil, 2021.

(3) Benjamin Lemoine, *L'Ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité des marchés*, La Découverte, 2016.

(4) Frédéric Farah « La dette : d'un conservatisme budgétaire l'autre », in revue *Cité*, n° 1, mars 2022, <https://revuecite.fr>.

► Benjamin Lemoine, *La démocratie disciplinée par la dette*, La Découverte, février 2022.

DR.



par Gérard Leclerc

Une lettre de Jean-Pierre Dupuy

À la suite de mon article dans le précédent *Royaliste*, j'ai reçu une lettre de Jean-Pierre Dupuy, dont j'ai demandé à son auteur la permission de la reproduire. Sans doute, présente-t-elle un aspect polémique, puisqu'elle part d'un désaccord avec Jean-Claude Guillebaud à propos du colloque qui s'est tenu à l'université de Stanford en 1981. Mais, précision importante, notre ami Jean-Claude ne prétendait pas avoir joué un rôle intellectuel à cette occasion. Simplement avait-il aidé à l'accueil des participants, à la demande de René Girard.

L'intervention de Jean-Pierre Dupuy apporte des renseignements substantiels sur une période de l'histoire des idées, qui s'est révélée d'une exceptionnelle fécondité. Sur ce point, je maintiens l'appréciation que je formulais à propos d'une pensée française singulièrement plus riche que ce qu'on attribue à la french theory. Par ailleurs, une conversation téléphonique avec l'intéressé m'a persuadé que son expérience d'enseignant dans les universités américaines lui conférait un point de vue qu'il conviendrait d'exposer plus longuement pour comprendre la situation actuelle de la pensée aux États-Unis. C'est toute une histoire qu'il conviendrait d'écrire à la suite d'une enquête qui n'a pas encore été pleinement réalisée.

J'ajouterai que Jean-Claude Guillebaud a également sa part de témoignage à transmettre, ayant été d'une proximité telle avec René Girard qu'il a pu recueillir le récit précis de la *metanoïa* accomplie par l'auteur de *La violence et le sacré*. *Metanoïa* qui est au cœur même d'une œuvre qui a marqué profondément la pensée contemporaine.

Cher Gérard Leclerc,

C'est en tant qu'admirateur de vos chroniques dans *Royaliste* que je vous écris. Elles me procurent toujours un grand plaisir de lecture. Leur ensemble constitue une introduction vivante à la vie intellectuelle française. Pas celle-ci, malheureusement, dont je suis bien placé pour savoir qu'elle repose sur des données erronées.

Le colloque dont vous parlez a bien eu lieu à Stanford, en septembre 1981, sous le titre *Disorder and Order*. Mais ce n'est pas René Girard qui en a pris l'initiative, mais votre serviteur. Avec Paul Dumouchel, j'avais organisé en juillet de la même année un colloque à Cerisy-La-Salle sur le thème interdisciplinaire de l'auto-organisation. Le succès de ce colloque fut assez phénoménal et il déboucha sur la création de plusieurs centres et institutions de recherche, dont le centre de recherches épistémologiques de l'École Polytechnique (le CREA) que Jean-Marie Domenach, qui était professeur des humanités à l'École, et moi-même mirent sur pied l'année suivante. Ce colloque avait été préparé par un groupe de physiciens (Gérard Weisbuch), chimistes (Isabelle Stengers), mathématiciens (Maurice Milgram), biologistes (Henri Atlan, Francisco Varela), cybernéticiens (Heinz von Foerster), philosophes (Cornélius Castoriadis) et quelques littéraires, dont René Girard. L'ambition était de créer autour du concept d'auto-organisation, né dans les sciences du vivant et les sciences de l'artificiel, un « choc paradigmatique », capable de dépasser les vieux dualismes comme celui qui oppose l'ordre et le désordre (Henri Atlan dira plus tard « *entre le cristal et la fumée* »). La *French Theory* était non seulement absente de l'ensemble des participants, son esprit était aux antipodes de celui qui les réunissait. On peut dire de ce colloque qu'il introduisit les sciences cognitives en France.

Je vous signale en passant que sous l'impulsion d'Edith Heur- gon, les éditions Hermann viennent de rééditer les *Actes* du colloque en question, résultats d'un travail auquel Paul Dumouchel et moi-même consacreront six mois de notre vie il y a quarante ans.

René Girard venait tout juste d'être engagé par Stanford et il avait reçu beaucoup d'argent pour y développer des recherches. Il avait été très séduit par les échanges qui s'étaient déroulés à Cerisy, y voyant, comme moi, d'étonnantes résonances avec ses propres idées. Il me demanda de l'aider à mettre sur pied un programme. Je lui suggérai de refaire à Stanford, en anglais cette fois, ce qui s'était fait à Cerisy. Le colloque, comme je disais en commençant, eut bien lieu en septembre 1981. Le titre *Disorder and Order*, qui aurait pu être *Neither Order Nor Disorder*, s'explique aisément. C'est moi qui mis sur pied le programme de la rencontre, ce qui ne me fut pas très difficile : j'avais en tête le modèle du colloque de Cerisy. Plusieurs des participants à ce dernier se retrouvèrent sur le campus californien, auprès de cinq prix Nobel « locaux ».

J'abrège : vous voyez que, comme vous le pressentiez, Foucault, Deleuze et Bourdieu n'étaient pas présents, mais ce n'est pas pour des raisons contingentes. Ils n'avaient rien à faire dans ce milieu, où les sciences et la philosophie des sciences régnaient en maîtres.

Il est surtout inexact de dire que Derrida était présent. Il aurait fait fuir la plupart des participants scientifiques (Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie, Kenneth Arrow, prix Nobel d'économie, un prix Nobel de médecine, un autre de physique, etc.) Je crains que la mémoire de l'ami Guillebaud ne lui ait joué des tours. La mémoire ? J'ai les *Actes* sous les yeux et je vérifie qu'il n'était pas présent, pas plus qu'à Cerisy. Dire qu'il a aidé Girard à accueillir la participation française « *is highly exaggerated* ».

En soi, ce n'est pas grave mais je n'ai jamais beaucoup aimé que l'on se vante de choses, surtout des défis, auxquelles on n'a eu aucune part. Sur moi, le colloque de Stanford a encore eu plus d'impact que celui de Cerisy. L'université californienne, contente de mon travail, me proposa d'enseigner un trimestre sur les sujets de la rencontre. Cela donna satisfaction et elle m'engagea pour de bon. Le reste, qui s'écoule sur plus de quarante ans, constitue une très grosse partie de ma vie personnelle.

Mais je reviens pour terminer sur ce qui vous intéresse vraiment, et à juste titre : la pénétration de la *French Theory* dans les campus californiens. Elle ne date évidemment pas de ce colloque. Lorsque j'ai commencé à enseigner vraiment, en 1986, elle était déjà, du moins à Stanford, sur le déclin. L'ironie de la chose est que c'est en vérité Girard qui a introduit le loup dans la bergerie, mais cela se produisit 15 ans plus tôt, en 1966, alors que Girard, professeur de français à l'université Johns Hopkins à Baltimore, était encore peu connu en Amérique malgré la publication de son premier livre, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, en 1961. La rencontre eut lieu sur le campus de l'université sous le titre *The Structuralist Controversy*, et elle réunit entre autres, Lucien Goldmann, Tzvetan Todorov, Roland Barthes, Jacques Lacan, Jacques Derrida, Jean-Pierre Vernant et, bien sûr, René Girard. Les plus anciens se souviennent encore de Lacan déployant ses « batteries of signifiers » (traduction littérale !)

Pardon d'avoir été trop long, mais cette histoire, passionnante, reste encore à écrire pour une bonne part.

Bien cordialement à vous,

JEAN-PIERRE DUPUY.

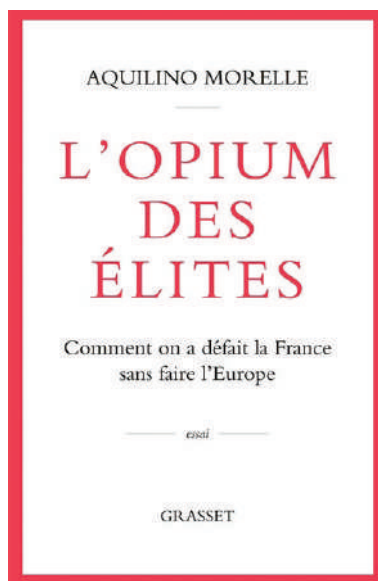
L'Europe, ou la fédération impossible

Fort d'une hauteur de vue hélas en voie de disparition dans la sphère du pouvoir, Aquilino Morelle, ancien conseiller de Lionel Jospin et de François Hollande, livre une réflexion magistrale sur l'Europe et sur les causes de la crise démocratique française.

Pretons le temps d'explorer le dernier essai d'Aquilino Morelle. Porté par une plume offensive et une profonde érudition, *L'Opium des élites* apporte la démonstration implacable que le « malheur français », pour reprendre l'expression de Marcel Gauchet, prend sa source dans le choix délibéré du politique d'achever le rêve fédéraliste de Jean Monnet plutôt que de chercher à sauvegarder les intérêts nationaux. Si l'impact négatif de la construction européenne et des politiques publiques communautaires sur l'industrie, l'agriculture, le secteur public et *in fine* la croissance française est désormais bien documenté – le lecteur assidu de *Royaliste* en sait quelque chose ! –, le volontarisme des dirigeants français pour défaire la France au profit de l'Europe demeure sujet à débat.

Pour Morelle, le doute n'est cependant plus permis. Notre élite est habitée par la promesse hugolienne des « États-Unis d'Europe » depuis au moins 40 ans. L'auteur réfute l'idée communément admise que l'allocution présidentielle du 23 mars 1983 corresponde à un « tournant de l'australité » du gouvernement socialiste. Ce qui est apparu comme un changement de pied dans la politique de François Mitterrand n'était en réalité qu'une clarification d'un choix fait bien en amont : celui de l'Europe. Bien plus qu'une remise en cause de la politique économique engagée depuis deux ans, 1983 a été le « tournant fédéraliste » de la France sous l'impulsion d'un Parti socialiste qui signait alors son arrêt de mort.

L'Europe des marchés. – L'argumentation s'appuie sur les travaux de référence de l'économiste britannique Ravi Abdelal, lequel a démontré que le processus de globalisation financière avait été principalement le fait des socialistes français. Au premier rang de ceux-ci, se trouve l'inévitable Jacques Delors, président de la Commission européenne (1985-1995) et principal artisan de l'Acte unique européen (1986). Ce traité, que Delors désigne dans ses Mémoires comme son « préféré » a donné le coup d'envoi de la dérégulation (libre circulation des capitaux) au sein de la CEE. Or, analyse Morelle, le « véritable objectif, en lançant le mouvement de globalisation financière, était de réunir les conditions nécessaires à la réalisation de la monnaie européenne unique. Et, ainsi, de procéder à un saut fédéral [...] Europe et globalisation sont les deux faces d'une même pièce ».



Loin de n'être qu'adaptation des règles françaises et européennes au contexte mondial, la dérégulation a été un choix politique délibéré. L'UE a pu poursuivre son objectif chimérique d'une concurrence libre et parfaite, dans la droite ligne de ce qu'elle avait toujours été : une association résolument centrée sur l'économie et le marché, désireuse d'évacuer le politique par enthousiasme saint-simonien. Pas davantage que ses pères fondateurs, ses fils continuateurs n'auront écouté Le Roy Ladurie, qui avait pour-

Aquilino Morelle estime inenvisageable la transformation de l'UE en un État fédéral

tant énoncé que « *L'Europe, c'est avant tout une culture* ». Les critiques tempérés de la construction européenne se plaisent aujourd'hui à attribuer à Jean Monnet un très fameux aveu : « *Si c'était à refaire, je commencerais par la Culture* ». Des mots en réalité apocryphes. Le pionnier du marché commun, tout à sa détestation des Nations en général et de la sienne en particulier, ne s'est guère préoccupé – sur le fond – que de commerce et – sur la forme – que d'imposer sa propre méthode du consensus aux fins d'éconduire la conflictualité démocratique. Aquilino Morelle s'arrête, utilement, sur l'histoire intellectuelle de la construction européenne pour tordre le cou à la fable de l'union d'États née du combat contre le fascisme et soucieuse de contrer la puissance américaine. Héritière de l'euro-péisme des années 1920 mais aussi des travaux des temps de guerre élaborés par le III^e Reich et le régime de Vichy, la coopération européenne, impulsée par les États-Unis, a pris son essor par peur de l'avancée communiste à l'Est. Paul-Henri

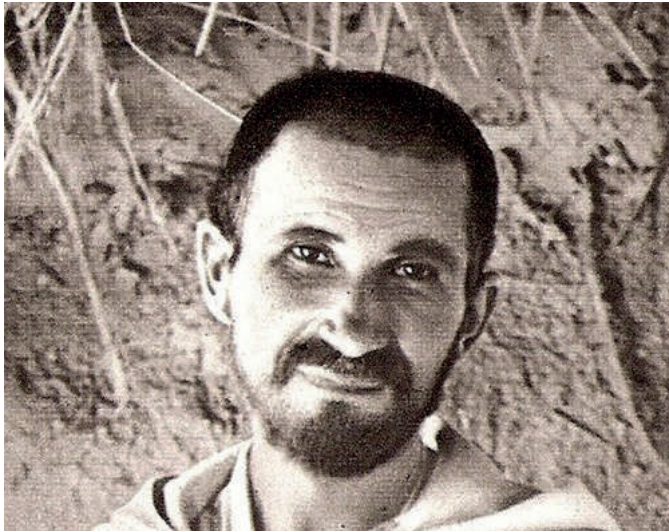
Spaak en plaisantait lui-même : « *Le père de l'Europe, c'est Staline !* »

Dépasser l'impérialisme. – À rebours de certitudes qui prédominent y compris chez les ardents défenseurs de la souveraineté, Morelle estime inenvisageable la transformation de l'UE en un État fédéral. Plusieurs obstacles en entravent le processus : l'inexistence d'un peuple européen, le refus de consacrer des valeurs identitaires pourtant essentielles à la création de l'unité politique, les intérêts fondamentalement divergents des États et leur antagonisme historique, l'architecture juridique de l'organisation, etc. L'évolution naturelle de l'UE vers l'impérialisme (expansion illimitée de ses frontières, négation des particularismes des peuples, autoritarisme bureaucratique...) n'est que la conséquence de l'impossible fédéralisation d'une Europe dont les Nations sont trop enracinées pour s'assembler en un ersatz des États-Unis d'Amérique. La lecture de *L'Opium des élites* donne aussi à réfléchir sur l'avenir de cet attelage de plus en plus incohérent, aux compétences mal définies et aux emprunts tant fédéraux que confédéraux.

En écartant la voie du Frexit, par trop hypothétique et radicale selon lui, Aquilino Morelle est conduit à projeter la France dans une Union refondée. Qu'on se rassure, il ne rejoint pas la cohorte des prêcheurs candides d'une « Europe sociale » qui ne pourrait résulter que de cet État fédéral dont il acte l'impossible avènement. Reste alors, pour qui veut sauver la construction européenne sans conserver l'UE telle qu'elle existe, la piste d'une transformation profonde en une confédération d'États nationaux. Ce projet reposerait sur trois idées maîtresses : la prise de décision à l'unanimité (respectueuse des souverainetés), une répartition fixe des compétences (par opposition à la stratégie actuelle des « petits pas ») et une logique de coopération (pour s'inspirer de ce qui marche : Airbus, le Cern...). Pertinent dans sa définition de l'Europe refondée, l'auteur laisse de côté la question périlleuse du processus qui pourrait conduire de la dérive impériale de l'UE à une organisation régionale fonctionnelle. Un tel chamboulement nécessiterait l'unanimité des vingt-sept États-membres, assortie de la volonté de tirer un trait sur l'esprit qui guide tous les européens depuis l'après-guerre. Il s'agirait ni plus ni moins que d'enterrer ce « *fédéralisme clandestin* » que dénonçait déjà, en son temps, Raymond Aron. ■

CASIMIR MAZET.

► Aquilino Morelle, *L'Opium des élites*, Grasset, septembre 2021.



WIKIPÉDIA, PHOTO: EISEDEL

Charles de Foucauld

Saint-Cyrien, canonisé à Rome ce 15 mai, Charles de Foucauld (1858-1916) a encore beaucoup à nous apprendre sur les peuples du Sahara et du Sahel.

Les querelles de la colonisation et de la décolonisation ont empêché l'ancien hussard d'être élevé plus tôt sur les autels. Déclaré bienheureux par Benoît XVI en 2005, canonisé par le pape François le 15 mai 2022, c'est parce qu'il est désormais mieux connu et compris dans son évolution et dans sa fin. Les dix dernières années de sa vie (1905-1916) passées à Tamanrasset avaient trop longtemps été sous-estimées. Sa posture d'ermite avait été surévaluée jusqu'à faire oublier une œuvre scientifique majeure qui fait autorité jusqu'à

nos jours : son dictionnaire de langue amazigh et ses recueils de poésie touareg ne furent achevés que dans les dernières heures de sa vie.

Pendant quarante ans, son image – frisant l'imagerie d'Épinal – domina le panorama saharien avant d'être remplacée par les odeurs de pétrole, puis plus tard le tourisme dans la foulée du rallye Paris-Dakar, avant l'immigration sub-saharienne dont Tamanrasset allait devenir la plaque tournante : une centaine d'habitants à peine au temps de Foucauld, 1900 en 1953, cent mille aujourd'hui.

Pour autant, quelque chose n'a pas changé : les Touaregs. Du moins dans l'imaginaire occidental. Pour ne faire qu'un bref rappel, l'actualité ne pouvait pas ne pas faire mémoire de 1916. Le Hoggar était travaillé par l'islamisation encouragée par les Senoussis galvanisés par la guerre italo-turque de 1911/1912 en Tripolitaine (Libye). Les révoltes touaregues au Mali depuis 1990 en faveur de l'autonomie sinon l'indépendance de l'Azawad se sont progressivement dévoyées en conquête djihadiste de tout le Mali, comme en a témoigné l'évolution personnelle de leur mentor Iyad Ag Ghali : l'homme bleu, le berbérophone blanchi, allié potentiel de l'armée française, qui valait à la France le ressentiment durable de Bamako et de l'armée malienne, était devenu son ennemi public n°1 (avec Tamanrasset pour base arrière) pour avoir pris la tête du GSIM (Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans) qui faisait allégeance à Al-Qaïda (désormais en lutte avec l'État islamique du Grand Sahara).

Les mécomptes de l'opération Barkhane (une Barkhane étant une dune en forme de croissant creusée par le vent) auront sans doute guéri les nouvelles générations de saint-cyriens de leur attirance pour les mirages du désert.

Au-delà de l'aspect spirituel, le décret romain a valeur de symbole. La sainteté de Charles de Foucauld dépasse de loin les querelles reli-

gieuses ou nationales, même si elle s'ancre dans une foi et une naissance particulières. Mieux que n'importe quel rapport sur les mémoires, elle est un signe qui traverse toute l'Afrique du Nord, la Méditerranée, l'Afrique subsaharienne. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Sur le père de Foucauld, on lira : Dominique Casajus, *Charles de Foucauld. Moine et savant*, CNRS éditions, 2009. (par le grand ethnologue des Touaregs). – René Bazin, *Charles de Foucauld, explorateur au Maroc, ermite au Sahara, 1921*, réédition décembre 2021, Nouvelle Cité (la toute première biographie). – Le n° hors-série du *Figaro* de mai 2022 « Charles de Foucauld, une voix dans le désert ».

Bande dessinée

■ **Innovation 67.** - Baudoin Deville, Patrick Weber et Bérangère Marquebreucq nous emmènent à la découverte des nouvelles aventures de Kathleen Van Overstraeten, hôtesse à l'exposition universelle de Bruxelles de 1958, hôtesse de l'air à la Sabena en 1960 et journaliste à la RTBF en 1967.

Comme à chaque épisode, les trois compères s'efforcent de croiser histoire individuelle (celle de Kathleen) avec l'histoire de la Belgique, tout en replaçant les événements dans le cadre géopolitique global de l'époque. Ainsi Kathleen et ses proches sont-ils cette fois, plongés dans un des événements les plus tragiques de l'histoire de Bruxelles, l'incendie du grand magasin *Innovation*, le lundi 22 mai 1967 : 251 morts et 62 blessés.

A partir d'un travail de documentation remarquable, les auteurs nous font vivre les événements presque heure par heure. Nous rencontrons des personnages, tantôt lâches, tantôt héroïques. Nous assistons à l'effondrement de la structure métallique imaginée par Victor Horta. Nous tremblons avec Kathleen dont l'amie Monique et sa mère travaillent dans le magasin. Survenu en pleine guerre du Vietnam, et alors que *Innovation* organisait une *Quinzaine américaine*, on a cru un temps à un attentat fomenté par un groupuscule d'extrême gauche. Je vous laisse le soin de découvrir le reste de l'album, non sans souligner le remarquable travail de la coloriste Bérangère Marquebreucq et le passionnant dossier documentaire présenté par Patrick Weber en fin d'album.

A.V.

Biographie

■ **Roberto Saviano.**

- Depuis la publication, en 2006, de son roman-enquête *Gomorra* – *Dans l'empire de la Camorra*, qui décrit les mœurs de la mafia napolitaine, la vie de Roberto Saviano est un véritable enfer. Il avait alors 26 ans, une brillante carrière de journaliste et d'écrivain s'offrait à lui. « *Je voulais tout y mettre. Tout ce que j'entourait, tout ce que je voyais. Les faits réels, les noms et prénoms aussi. Mais le livre était écrit comme un roman* », raconte-t-il aujourd'hui à propos de *Gomorra* dans *Je suis toujours vivant*, une bande dessinée autobiographique réalisée avec le dessinateur israélien Asaf Hanuka. Le clan des Casalesi, l'un des plus puissants de Campanie,



n'a pas supporté que son système soit décrypté, que la vie de ses membres soit mise à nu, que ses méfaits (trafics, guerre de clans, règlement de compte...) et son emprise sur l'économie italienne, européenne et mondiale, soient révélés au grand jour, que ses principaux chefs soient, par ces révélations, expédiés en prison pour le reste de leur vie... Il a condamné à mort Roberto Saviano.

Depuis, celui-ci vit sous surveillance policière, ne se déplace plus qu'en voiture blindée, change sans cesse de domicile, ne voit plus ses proches... Mais, jamais, il ne se taira, toujours il résistera à l'injustice qui le frappe et au terrorisme mafieux.

C'est cette vie de reclus qu'il expose avec une rage non contenue dans *Je suis toujours vivant*. Il y évoque avec beaucoup de ten-

dresse les membres de sa famille ; il y raconte, avec un sens du tragique assumé, comment, à l'âge de douze ans, il est témoin d'un meurtre qui le marquera à vie ; il relate, non sans autodérision, comment il imagine sa mort : dans une voiture piégée, en mangeant une pizza empoisonnée, descendu par un tireur embusqué.

Cette BD est enfin le fruit d'une rencontre entre deux âmes sœurs : Saviano et Hanuka. Ce dernier a publié *KO à Tel Aviv*, sur le quotidien d'un habitant d'un pays perpétuellement en guerre, et *Valse avec Bashir*, documentaire d'animation sur le massacre de Sabra et Chatila. ■

NICOLAS PALUMBO.

► **Roberto Saviano et Asaf Hanuka, *Je suis toujours vivant*, Gallimard, janvier 2022.**

► **P. Weber, B. Deville, B. Marquebreucq, *Innovation 67*, Anspach, novembre 2021.**

Jean-Louis Vigier

Originaire du Roussillon, Jean-Louis Vigier participe dès 1940 à la Résistance. Arrêté, torturé par les nazis, il échappe de peu au peloton d'exécution. Élu député, puis sénateur gaulliste après-guerre, il compte parmi les fidèles du comte de Paris.

Le 25 décembre 1914, à Corneilla-del-Vercol (Pyrénées-Orientales), Madame, née Jonquères d'Oriola, donne un fils à son mari Raphaël Vigier, le maire du village. Le petit Jean-Louis fait ses études au collège Saint-Joseph (Avignon) puis au lycée Saint-Charles (Marseille). Après ses baccalauréats, il part à Poitiers suivre les cours de l'école des élèves-officiers d'artillerie. Ensuite, il reprend ses études à l'université de Lyon. Jean-Louis lit les auteurs qui dénoncent l'apathie des hommes politiques face à l'Allemagne et au nazisme.

Longtemps après-guerre, alors député (1953), il se souviendra de ses lectures « à l'école du nationalisme et de l'anti-germanisme bainvillien qui l'a conduit logiquement à répondre au premier appel du général de Gaulle ». Cela n'a rien d'étonnant puisque sa famille, mais aussi les Lanzerne (voir *Royaliste* n°1221) les Massia, les Balanda, etc., siègent au Comité royaliste du Roussillon.

En 1940, Jean-Louis Vigier, mobilisé, sert sous les ordres du général de brigade Jean de Lattre de Tassigny dans la fameuse 14^e Division d'infanterie (« la division des As »). Elle se bat à Rethel, puis sur l'Aisne, la Marne, l'Yonne, la Loire et Nevers.

À la suite de la signature de l'armistice, sous l'autorité d'Émile Mollard, une organisation clandestine (CDM : Camouflage du matériel) est créée par l'armée de Vichy. À Toulouse, le capitaine Cavarrot, secondé par le colonel Marie-Joseph Notinger, l'organise. Notinger enrôle son neveu Jean-Louis Vigier. Ainsi, son premier engagement est avec « les camoufleurs ». Il est en bonne compagnie puisqu'on y rencontre Louis Pellissier (voir *Royaliste* n°1214), Marcel Taillandier, futur organisateur du réseau Morhange, etc. Ils participent tous à la cache des armes, entre autres chez le duc Gabriel de Choiseul Praslin, chez Jean Picot d'Aligny, chez le général de Castelnau, etc.

Jean-Louis Vigier ne se contente pas de dissimuler le matériel militaire. Ami d'un réfugié espagnol, républicain anti-franquiste, Manolo Valls de Gomis, il entre en contact avec les passeurs de Catalogne...

Après la violation des Traités d'armistices, fin 1942, une partie de l'armée



Jean-Louis Vigier (1914-1992), grand officier de la légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

se tourne vers la résistance clandestine. L'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) constitue le réseau Maurice pour faire passer, par l'Espagne, les militaires vers l'Algérie. Jean-Louis Vigier établit la filière en Roussillon.

« Jean-Louis Vigier, d'une intelligence rare, d'une énergie farouche et d'une foi inébranlable, s'est donné entièrement à sa tâche, malgré les difficultés et les dangers les plus grands. »

Général de Gaulle, 1945.

Comme il le rappelle après-guerre : « Il fallait que l'armée d'Afrique prenne corps rapidement, c'est-à-dire puisse compter à la fois sur des renseignements militaires, sur des cadres officiers et sous-officiers, des spécialistes, des hommes de troupe. Telle fut la mission de notre réseau ».

Ses activités sont vite repérées par les nazis qui le pourchassent très activement. Il va échapper sept fois aux arrestations à Riom, Lyon, Vichy, Perpignan, Toulouse, etc.

Après la capture du général Amédée Jean Mollard (octobre 1943), le colonel Paul Cavarrot marie le réseau Maurice au réseau Alibi de Georges Charaudeau. Les difficultés accrues du collectage

et du passage des renseignements le conduisent à confier à Jean-Louis Vigier la création (avril 1944) d'un sous-réseau, baptisé Ail, pour transmettre rapidement les renseignements vers la France libre.

Une semaine avant le Débarquement, le 30 mai, à Paris, Jean-Louis Vigier remet à son contact les plans des défenses allemandes du Morbihan et part dîner chez son ami Jean Mayard dans son restaurant *À la Table du Roi*.

Il y est arrêté ! Comme il le dit lui-même : « Je me suis donc trouvé dans une situation où la notion même de courage ne s'applique plus à rien, où l'homme est ramené par la violence qu'il subit en deçà de l'humanité ». Passant entre les mains des tortionnaires de la rue des Saussaies, puis dans celles de leurs suppôts à Pont-Saint-Esprit (Gard) qui l'enferment dans la citadelle. Le 2 juin 44, Jean-Louis Vigier tente le tout pour le tout, saute par une fenêtre... se brise les chevilles... se redresse... les nazis tirent... le blessent au bras... l'attrapent... Et reprennent son interrogatoire en s'acharnant un peu plus sur ses jambes. Le 25 juillet, condamné à mort, il est transféré à la prison Saint-Anne d'Avignon. En août, les nazis et les colabos fuient la région face à l'avancée de l'armée de De Lattre. Il est libéré et immédiatement élu président du comité de Libération de Pont-Saint-Esprit.

Jean-Louis Vigier (1914-1992) est fait officier de la Légion d'Honneur. Il reçoit la croix de guerre avec palme et étoile, de la résistance avec rosette, des blessés et internés de la résistance, la *military cross* (Royaume Uni) et même la médaille de la Résistance polonaise.

En 1945 et 1946, il publie, avec André Pironneau, le quotidien *L'Époque* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327682922/date>) où il s'oppose à la légende de l'entrée en résistance du Parti communiste dès l'invasion de 1940. Il reprend cette position en travaillant avec Henri Noguères et Marcel Degliame-Fouché sur l'histoire de la Résistance. Élu député gaulliste, puis sénateur indépendant, on le rencontre dans les années 1960 au Cœur Volant à Louveciennes en compagnie d'Edmond Michélet, de Pierre Delongraye-Montier, etc., autour du comte de Paris. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Gabriel de Choiseul, duc de Praslin.)

Brèves royales

■ **20-22 avril, Archipel de Svalbard** : visite du prince héritier de Norvège Haakon et de son épouse au Spitzberg, en mer de Barents, territoire autonome de 2900 habitants, où la Russie occupe une position spéciale en vertu d'un traité de 1920.

■ **21 avril, Venise** : inauguration du pavillon nordique de la Biennale de Venise par la reine Sonja de Norvège. L'accent est mis cette année sur les œuvres de trois artistes Sami, peuple autochtone de Laponie.

■ **22-28 avril, Caraïbes** : tournée du prince Edward, comte de Wessex, accompagné de son épouse, dans le cadre du jubilé de diamant de sa mère, la reine Elisabeth II, qui règne sur les trois États visités, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Antigua et Barbuda. Un déplacement prévu à la Grenade a été reporté en raison d'une poussée républicaine.

■ **23 avril, Amman** : publication dans *The Economist* d'un article critique sur « les malheurs royaux » du royaume hachémite de Jordanie. Le roi Abdallah, qui a subi une opération en Allemagne, est présenté comme « fatigué, distant et désabusé » après 23 ans sur le trône. Aux rivalités entre princes héritiers, s'ajoute l'ambiguïté de son positionnement face à Israël et aux accords d'Abraham.

■ **25 avril, Londres** : publication dans *The Telegraph* d'une tribune signée du président du Nigeria, Muhammadu Buhari, qui plaide pour un renforcement du Commonwealth à la veille d'un sommet de l'organisation en juin au Rwanda. La question, selon lui, n'est pas de savoir ce qui se passerait si l'un des quinze membres qui ne sont pas des républiques rejoignait les 39 autres, mais de s'interroger sur l'avenir de l'organisation. Il suggère des pistes en matière de libre-échange post-Brexit, de défense commune et de votes à l'ONU.

■ **26 avril, Madrid** : adoption par le Conseil des ministres d'un décret-loi portant réforme de la structure et du fonctionnement de la maison royale désormais soumis au contrôle de la Cour des comptes. La veille, le roi Felipe VI avait déclaré un patrimoine de 2,573 millions d'euros, sans aucun bien immobilier. À son avènement en 2014, il avait renoncé à l'héritage de son père Juan Carlos.

MARIE-JO YORK.

La Nouvelle Action royaliste

Notre campagne d'adhésion 2022

Les analyses les plus rigoureuses, les critiques les plus décisives ne sont utiles que si elles sortent des petits cercles d'initiés et se diffusent dans l'ensemble de la société. C'est pourquoi, tout en accordant une grande importance à la réflexion intellectuelle sous toutes ses formes, la NAR se définit d'abord comme une organisation politique qui vise à diffuser les idées royalistes dans le pays, à promouvoir l'idée d'une monarchie nationale, populaire, moderne et à préparer le recours au comte de Paris.

Dans cet esprit, la NAR prend régulièrement position dans les grands débats nationaux, elle cherche à éclairer les citoyens dans les choix qui s'offrent au pays et elle poursuit depuis l'origine un dialogue avec tous ceux qui mettent en avant l'intérêt public avant les choix partisans. La NAR, c'est bien sûr notre bimensuel *Royaliste*, et c'est aussi une présence de plus en plus affirmée sur les réseaux sociaux avec des milliers d'abonnés qui nous suivent au quotidien.

La NAR, c'est enfin une organisation vivante qui rassemble des militants de toutes origines, un mouvement où les adhérents participent à la définition de la ligne politique, élisent leurs dirigeants et forment une communauté militante qui travaille, qui réfléchit et qui agit.

Rappelons que l'adhésion à la NAR est indépendante de l'abonnement au journal, que les cotisations sont mensuelles et que leur montant est laissé à la libre appréciation de chacun, la question financière ne devant pas être un obstacle à l'adhésion.

Quant à nos lecteurs qui ne sont pas encore adhérents, nous les engageons vivement à prendre leur carte. C'est encore la manière la plus efficace de nous aider, de renforcer la NAR, de rendre notre action plus efficace et de faire croître notre audience. Sur un simple appel téléphonique (06 43 11 36 90), un mail (lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr) ou un courrier adressé à notre siège, nous vous enverrons la documentation nécessaire.

Grâce à nos campagnes d'adhésion 2020 et 2021, notre mouvement a franchi plusieurs étapes importantes mais nous avons encore de nombreux projets en vue. Nous n'attendons plus que votre adhésion pour les réaliser !

Communiqué

Communiqué de la NAR du 9 mai 2022.

■ **Sur l'union des gauches**. - Deux jours après le premier tour de l'élection présidentielle, le président sortant, qualifié pour le second tour, déclarait : « la démocratie parlementaire implique une opposition forte et cohérente, capable de contester et proposer ». Cette opposition ne pourra pas se réclamer d'un « bloc populaire » pour le moment divisé entre le national-populisme et la gauche. Celle-ci vient de se réunir pour former la Nouvelle union populaire écologique et sociale. Ce serait une bonne nouvelle si la Nupes esquissait la restructuration de la vie politique que la Nouvelle Action royaliste appelle de ses vœux.

La NAR constate que la coalition des gauches prétend unir des électors, des lignes politiques et des choix idéologiques qui ne sont pas compatibles. Les ouvriers et les employés qui votent pour la France insoumise ou le Parti communiste subissent les conséquences du néolibéralisme de la bourgeoisie citadine qui soutient les Verts ou le Parti socialiste. Ils seront encore sacrifiés, ainsi que les classes moyennes paupérisées et les travailleurs intellectuels précaires, quand les députés de la Nupes refuseront de dénoncer les mécanismes de l'Union européenne : en annonçant que la Nupes refuse la sortie de l'Union européenne et la fin de la monnaie unique, les dirigeants de cette coalition ont choisi de s'enfermer dans une impasse.

Les mercredis de la NAR

Nos conférences se tiennent à la fois dans nos locaux devant un public restreint et sous forme de visioconférence. Pour suivre ces conférences, il suffit d'adresser un mail à : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr. Vous recevrez chaque semaine une invitation par voie électronique avec un lien de connexion et vous pourrez suivre la conférence en direct et poser par écrit vos questions à notre invité.

Mercredi 11 mai
Jean-Robert Raviot

*La guerre russo-ukrainienne
et ses conséquences sur
le système politique russe.*

Mercredi 18 mai
Gabriel Hagai

La pensée juive du Politique.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boite 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

Conjonctions violentes

En mars, les Nations unies (FAO) alertaient sur les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, deux pays qui représentent plus du tiers des exportations mondiales de céréales. Des famines sont redoutées en Afrique, au Moyen-Orient, au Bangladesh, au Pakistan.

Début mai, l'Inde et le Pakistan étaient confrontés à une vague de chaleur marquée par des records de température. L'eau et l'électricité manquaient dans certaines régions.

En Chine, le gouvernement a décidé le confinement de 25 millions d'habitants de Shanghai. La faible efficacité du vaccin chinois, les pénuries alimentaires et médicales qui s'ajoutent à l'enfermement provoquent des mouvements visibles de colère, qui sont violemment réprimés.

Au Japon, le gouvernement qui a refusé de relever les taux d'intérêt voit le yen s'effondrer et provoque l'inquiétude des autorités monétaires américaines.

La guerre russo-ukrainienne entraîne un mouvement rapide de sanctions et de contre-sanctions qui conduit à des perturbations graves et durables dans les pays membres de l'Union européenne. L'inflation et les pénuries de divers produits – de l'aluminium à l'huile de tournesol – sont les signes visibles de ces perturbations.

Les faits que j'évoque s'inscrivent dans le mouvement général de démondialisation qui s'est amorcé au fil de la précédente décennie. Les grandes puissances continuent de poursuivre leurs objectifs selon divers modes de déploiement ou de défense tandis que maintes nations affirment leur autonomie. Dans ce jeu, un basculement s'opère au profit de l'Asie : il s'illustre par l'affaiblissement du G7, qui n'assure plus que 31 % du PIB mondial, contre 50 % à la fin du siècle dernier.

Les dirigeants de l'Union européenne assistent à ces bouleversements sans en tirer des leçons salutaires. Intégrés à l'ensemble atlantique, ils ne discutent ni les méthodes, ni les objectifs des États-Unis dans la guerre d'usure que Washington mène en Ukraine contre la Russie. Engoncés dans un système de normes présumées « européennes », ils réagissent au coup par coup comme ils l'ont fait au plus fort de la crise sanitaire. Après les assouplissements quantitatifs décidés pour contrer les effets de la crise de 2008, l'injection massive de monnaie dans l'économie et la levée des contraintes budgétaires ont montré que Bruxelles et Francfort n'étaient pas capables d'affronter les crises sans abandonner des règles déclarées impératives.

On annonce bien entendu un prompt retour à la normale, avec austérité budgétaire et remboursement des dettes publiques.

C'est une illusion ou un mensonge. Fièvre de sa puissance, sempiternelle donneuse de leçons, l'Allemagne redécouvre l'inflation, s'aperçoit qu'elle n'a pas de défense digne de ce nom et prend la mesure de sa dépendance à l'égard de la Russie pour le gaz et à l'égard de la Chine qui assure les approvisionnements de la moitié des entreprises allemandes.

Dans une logique de guerre économique contre la Russie, les sanctions décidées par l'Union européenne pour accompagner les États-Unis n'ont pas arrêté l'invasion de l'Ukraine et comportent des effets négatifs qui n'ont pas été évalués par Bruxelles. Ces mesures souffrent d'une faiblesse rédhibitoire : elles sont improvisées sous le coup de l'émotion et décidées au mépris de leurs conséquences autopunitives alors que Moscou se prépare depuis dix ans à de très sévères sanctions. L'Union européenne a participé à la montée des tensions sur le continent européen sans se préparer à une épreuve de force. Elle se trouve prise au dépourvu, ce qui est grave, mais surtout elle est incapable de transformer ses principes, ses structures et ses méthodes.

L'Union européenne a participé à la montée des tensions sur le continent européen sans se préparer à une épreuve de force

Les effets de la crise sanitaire, les conséquences du changement climatique, l'inflation et les pénuries provoquées par l'invasion de l'Ukraine et la prévention de possibles crises monétaires et financières impliquent une réorganisation dirigiste qui est contraire aux traités européens et qui produirait des effets négatifs

si elle était imposée par un coup de force technocratique. D'une nation à l'autre, les taux d'inflation ne sont pas les mêmes, les réactions à la hausse des prix ne sont pas identiques et les niveaux de dépendance à l'égard des matières premières sont différents. La Banque centrale européenne ne peut jouer un rôle salvateur car elle poursuit trois objectifs difficilement compatibles – la lutte contre la poussée inflationniste, le maintien de la croissance et la prévention des crises financières – pour des États membres dont les économies divergent.

Il faudrait des plans et des projets nationaux coordonnés, mais les États membres de l'Union européenne sont pris au piège d'un système de règles inscrites dans les traités et dramatiquement inadaptées à la conjonction de crises qui sont très différentes mais qui recèlent d'énormes potentiels de violence.

Face à ces dangers, la France devrait mobiliser toutes ses forces. Au lieu de se consacrer jour et nuit à cette immense tâche, Emmanuel Macron perd son temps dans des opérations de basse cuisine électorale. Un chef de parti est à la manœuvre. Ce qui signifie que nous n'avons toujours pas de chef d'État. ■

Sommaire

Page 2 – L'adieu à la Carrière. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – À gauche, c'est plutôt un cartel. – Persiflages.

Page 4 – Le vote des syndiqués. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Commerce extérieur : toujours plus de déficit.

Page 6 – Un coup de balai électoral en Slovaquie. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 7 – Les Philippines entre global et local, entre Chine et Amérique.

Pages 8-9 – Le monde après l'invasion de l'Ukraine.

Page 10 – La dette publique et la démocratie.

Page 11 – Une lettre de Jean-Pierre Dupuy.

Page 12 – L'Europe selon Aquilino Morelle.

Page 13 – Charles de Foucauld. – Roberto Saviano. – Innovation 67.

Page 14 – Résistance royaliste : Jean-Louis Vigier.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Conjonctions violentes.